

**PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LA CONTRACTUALISATION D'UN SERVICE
D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA GESTION ET LA COORDINATION DU PROJET EFA
EFA EFA 110/01 COMDUR DANS LE CADRE DU 1^{er} APPEL A PROJETS DU PROGRAMME
INTERREG VI- A Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2021-2027**

1.- CONTEXTE GÉNÉRAL

La Fédération du commerce du Gipuzkoa (FMG) s'est présenté comme bénéficiaire principal du projet EFA 359/CORE dans le cadre du programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre 2014-2020 (3^{ème} appel), qui a débuté en janvier 2020 et s'est achevé en mai 2022. L'objectif de ce projet était de soutenir les petites entreprises dans leur numérisation.

Sur la base des résultats obtenus et du degré de satisfaction des bénéficiaires du projet, FMG a décidé de présenter le projet COMDUR (Commerce Durable) pour soutenir les petites entreprises à intégrer des mesures d'économie circulaire dans la gestion de leur entreprise. Le projet COMDUR utilisera les outils et les méthodologies apprises dans le projet CORE.

Afin de mettre en œuvre les différentes actions du projet CORE, il est essentiel de recourir à des moyens externes, dans la mesure où aucun des partenaires ne dispose du personnel nécessaire pour assumer les services d'assistance technique, il est donc nécessaire de procéder à l'attribution et à la formalisation d'un contrat qui permette de disposer de l'assistance technique adéquate à cette fin. Ce contrat est considéré comme une dépense partagée par la plupart des partenaires du projet COMDUR comme cela a été présenté dans le budget prévisionnel du formulaire de candidature. La Fédération du Commerce de Gipuzkoa étant, en tant que bénéficiaire principal, l'entité responsable de cet appel d'offres.

Le but de ce cahier des charges est de déterminer les caractéristiques, les spécifications et les conditions techniques qui régiront la convention du service.

2.- OBJET

L'objectif du contrat est de fournir des services d'assistance technique au partenariat du projet COMDUR pour la gestion et la coordination du projet CORE EFA 110/01 COMDUR

- FMG. Fédération du Commerce du Gipuzkoa.
- Mairie de Pampelune.
- Zaragoza Esencial
- EURECAT. Centre technologique de Catalogne.
- CCI Toulouse Haute Garonne
- FEDE Toulouse
- CCI Pyrénées – Orientales

Ce travail s'inscrit dans le cadre du programme Interreg VI-A Espagne - France - Andorre (POCTEFA) 2021-2027 (1^{er} APPEL appel).

3.- ÉTENDUE, DESCRIPTION ET MONTANT DES TRAVAUX À EFFECTUER

Les travaux à réaliser pour le partenariat du projet EFA 110/101 COMDUR seront les suivants:

Suivi du projet et coordination technique :

- Mise en place de procédures quotidiennes de gestion de projet
- Planification et suivi de l'avancement du plan de travail du projet, en s'assurant que les objectifs sont atteints et que les résultats attendus sont atteints.
- Accompagnement au nom du chef de file lors des réunions du programme POCTEFA.
- Organisation et dynamisation des réunions de partenaires et associés prévues à Toulouse, Saragosse, Perpignan et Pampelune.
 - Organisation des agendas.
 - Rédaction des comptes rendus.
 - Préparation de rapports de situation concernant le plan de travail ou le plan financier à présenter lors de réunions du comité de coordination.
 - Organisation de tutoriels bilatéraux avec les partenaires pour chaque réunion.
- Si nécessaire, accompagnement du chef de file lors de réunions extraordinaires avec les partenaires du projet ou les responsables du programme.

- Gestion des temps et avertissements si nécessaire, afin de s'assurer avec les partenaires que les exigences du programme sont respectées dans les délais et dans leur forme.
- Supervision des rapports et des livrables du projet afin de garantir leur conformité avec les exigences du programme et leur qualité.
- Modification du projet si nécessaire, conformément aux règles du programme.

- **Suivi et coordination administrative et financière du projet :**

- Mise en place des procédures de gestion administrative et financière du projet.
- Information et formation au partenariat sur l'éligibilité des dépenses et les orientations financières selon les réglementations applicables du FEDER et du programme POCTEFA.
- Examen des rapports de validation des dépenses des partenaires à reporter dans les demandes de paiement, pour vérifier leur cohérence.
- Rédaction des rapports d'exécution pour les demandes de paiement.
- Accompagnement des membres du projet COMDUR dans leurs déclarations de dépenses (enregistrement des données sur la plateforme SIGEFA) et dans la préparation des rapports d'activités correspondants.
- Soutien aux partenaires pour répondre aux précisions demandées par l'autorité du programme, tant en termes de rédaction que de présentation de documents.

- **Évaluation des projets et rapports d'avancement :**

- Évaluation périodique du degré de conformité avec les indicateurs du projet.
- Préparation, supervision et envoi des rapports d'avancement technico-financiers au Secrétariat du Programme POCTEFA en utilisant la plateforme SIGEFA.

Le montant des travaux à effectuer est de 88.640€ TTC. Ce montant correspond à la somme des participations budgétaires de chacun des partenaires du projet COMDUR validées lors de la candidature, destinées aux frais de d'assistance technique externe pour la coordination et la gestion du projet.

4.- CONDITIONS D'EXÉCUTION

4.1. Durée d'exécution

La durée des prestations de service faisant l'objet de ce dossier s'étendra de la signature du contrat jusqu'au 30 juin 2026.

Nonobstant ce qui précède, le délai pour la finalisation des services pourrait-être prolongé par décision du partenariat de projet COMDUR à condition d'obtenir l'autorisation de l'organe de gestion pour reporter la date de fin du projet.

Par conséquent, la fin de ce contrat sera liée à la fin du projet. En ce sens, si le projet COMDUR est prolongé ou doté d'un temps d'exécution plus long, ce contrat le sera dans la même mesure. Cette prolongation du délai n'entraînera pas un montant plus important car elle n'implique pas une plus grande charge de travail pour l'entité adjudicatrice, mais simplement une modification des conditions dans lesquelles les travaux devront être exécutés.

4.2.- Équipe de travail

L'équipe de travail proposée devra fournir du personnel qualifié ayant une connaissance spécifique des aspects du service.

Les soumissionnaires doivent contribuer à l'exécution des travaux une équipe composée de 2 personnes répondant aux exigences minimales suivantes:

- qui certifient des expériences dans la coordination et la gestion de projets de coopération européenne financés par le FEDER (au moins 3 attestations doivent être fournies pour justifier de travaux de gestion et de coordination de projets européens financés par des fonds FEDER, pour chacune des personnes attachées au projet).
- qui garantissent des expériences dans la rédaction de projets de coopération européenne approuvés et financés par le FEDER (au moins 1 attestation doit être fournie pour certifier de travaux de rédaction de projets de coopération européenne approuvés et financés par LE FEDER en rapport avec le commerce de détail, pour chacune des personnes attachées au projet).

- qui accréditent des expériences dans la réalisation de travaux dans le domaine du commerce de détail (au moins 2 attestations doit être fournies pour justifier de travaux en rapport avec le commerce de détail pour chacune des personnes attachées au projet).

4.3 - Propriété des rapports et des documents produits

Tous les documents, résolutions et rapports réalisés par l'adjudicataire à la suite de l'exécution du présent contrat seront la propriété exclusive du pouvoir adjudicateur, qui peut les utiliser, les publier et les divulguer dans leur intégralité ou partiellement, sans l'approbation de l'adjudicataire.

4.4.- Confidentialité

L'entreprise adjudicataire, ainsi que le personnel affecté, doit respecter le caractère confidentiel des informations auxquelles il aura accès lors de l'exécution du contrat.

5.- FORMAT ET CONTENU DES OFFRES.

Les propositions seront présentées sur papier avec les exigences et la documentation indiquées dans le cahier des clauses administratives.